

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil municipal de Chambly s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 5 septembre 2013 à la Mairie, Espace François Mitterrand, sous la présidence de Monsieur le Maire, David LAZARUS.

Présents :

David LAZARUS, Marie-France SERRA, Claudine SAINT-GAUDENS, Pascal BOIS, Danièle BLAS, Patrice GOUIN, René DISTINGUIN, Françoise GALLOU, Micheline KOVAR, Madeleine BIGOT, Michel FRANÇAIX, Louis PASQUIER, Gérard PAVOT, Gérard KLEIN, Daniel BESSE, Marc VIRION, Dominique SUTTER, Gilles VIGNÉ, Rafaël DA SILVA, Magaly MARTIN, Chrystelle BERTRAND, Doriane FRAYER.

Ont délégué leur droit de vote :

Roger GRABLI, représenté par René DISTINGUIN
Sylviane LEROUGE, représentée par Pascal BOIS
Agnès LECOMTE, représentée par Micheline KOVAR
Clotilde BILLOIR, représenté par Chrystelle BERTRAND

Absents :

Sylvie QUENETTE
Kenza MOTAÏB

Assistaient en outre à la séance :

Jérôme CURIEN, Directeur Général des Services
Aude FRANK, Rédacteur

Monsieur le Maire, ouvre la séance à 20 h. 40.

Il procède à l'appel nominal des présents et constate que le quorum est atteint (22 présents, 4 pouvoirs, 2, absents, soit 26 votants).

Chrystelle BERTRAND est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 4 juillet 2013 est adopté à l'unanimité (soit 26 voix pour).

Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

N° SG-DM-2013-87 portant passation d'un contrat de prestation de service avec l'association R.E.C. Reportage et Cinéma (1, place Youri Gagarine BP 90042 95340 PERSAN). Ce contrat a pour objet la une projection de film en plein air. Le coût de cette prestation est de 2.288,00 € TTC.

N° SG-DM-2013-88 portant passation d'une convention d'utilisation des locaux scolaires (en dehors du temps scolaire) avec l'association C.P.E. Cette convention a pour objet la mise à disposition d'une salle au collège Jacques Prévert en vue d'organiser la soirée des élèves de 3ème le 28 juin 2013 de 16h00 à 00h30.

N° SG-DM-2013-89 portant passation d'une convention de mise à disposition occasionnelle de salles communales avec E.F.S. SITE D'AMIENS (96 RUE DE JEMMAPES BP 2018 59012 LILLE CEDEX). Cette convention a pour objet la mise à disposition du gymnase Raymond Joly pour la collecte de sang les jeudis 2 janvier, 27 février, 24 avril, 28 août et 30 octobre 2014.

N° SG-DM-2013-90 portant passation d'une convention d'accueil pour le CLSH avec LA FERME DE RICHEMONT (226 HAMEAU DE RICHEMONT 60730 LACHAPELLE SAINT PIERRE). Cette convention a pour objet la prestation suivante : camping à la ferme pour 16 enfants au prix de 17 € par personne et par jour du 24 au 26 juillet 2013. Le coût de cette prestation est de 816.00 €.

N° SG-DM-2013-100 portant passation d'une convention de mise à disposition de locaux communaux avec l'association « Handball Club de Chambly ». Cette convention a pour objet la mise à disposition des gymnases D. Costantini et R. Joly (activité handball) du 1er septembre 2011 au 31 août 2012, renouvelable par tacite reconduction pour une durée d'un an.

N° SG-DM-2013-101 portant passation d'un contrat d'engagement d'un spectacle avec l'association BERLINGOT (BP1 93341 LE RAINCY CEDEX). Ce contrat a pour objet la représentation d'un spectacle intitulé : MELODIE EN CLE DE SOL. Le coût de cette prestation est de 480.00 € TTC.

N° SG-DM-2013-102 portant passation d'une convention de diagnostic avec QUALICONSULT (16, rue de la République 95570 BOUFFEMONT). Cette convention a pour objet un diagnostic de faisabilité d'une charpente lamellée collée. Le coût de cette prestation est de 4.500 € H.T.

N° SG-DM-2013-103 portant passation d'un contrat pour un concert avec l'association « UNEXPECTED » (60230 CHAMBLY). Ce contrat a pour objet un concert dans le cadre de CHAMBLY PLAYA, Place Charles de Gaulle le samedi 27 juillet 2013. Le coût de cette prestation est de 400 € TTC.

N° SG-DM-2013-104 relative au remboursement du « coût lauréat » suite à la nomination de Madame Clémence BENDIER en qualité de gardien de police municipal au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région Ile-de-France – 157, avenue Jean Lolive à PANTIN (93). Le montant de ce remboursement est de 1.417 € TTC.

N° SG-DM-2013-105 portant passation d'un contrat avec SARL MAGIC'ANIMATIONS (60870 BRENOUILLE). Ce contrat a pour objet l'animation d'une soirée dansante avec sons et lumières, vendredi 12 juillet 2013 – 20 h. 00 - Parc Chantemesse. Le coût de cette prestation est de 500 € TTC.

N° SG-DM-2013-106 portant passation d'un contrat pour un concert avec l'association « Périf » représentée par M. Idir CHERFAOUI (7, avenue G. et M. Cahen 60000 BEAUVAIS). Ce contrat a pour objet un concert dans le cadre de CHAMBLY PLAYA, Place Charles de Gaulle le samedi 13 juillet 2013. Le coût de cette prestation est de 300 € TTC.

N° SG-DM-2013-107 Portant modification de la régie d'avance du Pôle Enfance et Education, le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 300 € (trois cents euros).

N° SG-DM-2013-108 portant passation d'une convention pour les spectacles de fin d'année à destination des écoles maternelles avec La Compagnie des P'tits Loups (4, rue Saint Hubert 75011 PARIS). Cette convention a pour objet 4 représentations du spectacle intitulé *Noël de toutes les couleurs* dans les écoles maternelles, les 9 et 10 décembre 2013. Le coût de cette prestation est de 2.215 € TTC.

N° SG-DM-2013-109 portant passation d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec l'association SAÏDA KAO (Mairie Place de l'Eglise 34230 TRESSAN). Ce contrat pour objet 4 représentations du spectacle intitulé *L'Envers de mes sommeils* dans le cadre du festival CHAMBAR'DEMENT le 31 août et le 1er septembre 2013. Le coût de cette prestation est de 3.922,40 € TTC.

N° SG-DM-2013-110 désignant la société STRATORIAL FINANCES pour la réalisation d'une assistance à la contractualisation d'une convention avec la société MEGARAMA (ZAC de la Porte Sud de l'Oise). Le montant de cette prestation est de 6.398,60 € TTC.

RAPPORT N°1 : Demande de subvention à l'Etat au titre de la réserve parlementaire pour les travaux d'aménagement d'un rond-point sur la route départementale n° 105

Rapporteur : David LAZARUS

Le carrefour à feux tricolores route de Gisors sur la RD 105 à Chambly en entrée d'agglomération est vétuste et souvent hors service.

La municipalité a programmé des travaux d'aménagement afin d'améliorer la sécurité des usagers, fluidifier la circulation et embellir l'entrée de ville avec la construction d'un giratoire fleuri et éclairé.

Le coût de cette opération est estimé à 200.000,00 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité (26 voix pour) :

- ❖ APPROUVE LE PROJET ET AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 130.000 € auprès de l'Etat, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux d'aménagement d'un rond-point sur la route départementale n° 105.

L'ordre du jour étant épuisé, plus de question n'étant posée, la séance est levée à 20 h. 50.

A Chambly, le 6 septembre 2013.



Le Maire,

David LAZARUS

Affiché le :

06 SEP. 2013